



Assurance pret immobilier, accident travail et employeur

Par **tartarinette**, le **01/09/2015** à **09:31**

bonjour

mon mari est employé agricole, suite a un accident de travail il est en incapacité de travailler pour le moment

nous avons contacter notre banque pour le prêt immobilier afin d'avoir une suspension .il nous on envoyai un dossier que nous avons rempli et un papier a faire remplir par l'employeur mais il ne veut pas le remplir.

que pouvons nous faire ?

a t'il le droit ?

donc notre dossier est en suspend depuis maintenant 7 mois

merci de votre aide

cordialement

Par **alterego**, le **01/09/2015** à **10:33**

Bonjour,

En suspend depuis 7 mois, c'est à la fois la mauvaise volonté de l'employeur et un certain laxisme de votre part.

Monsieur était-il déclaré. L'employeur a-t-il déclaré l'accident de travail ?

Si oui, il a obligation de remplir l'attestation demandée par le prêteur. Soyez ferme. Menacez-

le d'en informer l'Inspection du Travail.

Signalez à la MSA le comportement de l'employeur.

Bonjour à Tarascon.

Cordialement